



LÉGENDE

- ① MATÉRIAUX D'EXCAVATION (CLASSE B) OU MATÉRIAUX D'EMPRUNT (VOIR DTVO-00002-2/5)
- ② LES PENTES D'EXCAVATION DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL, EN CIRCULATION DE VÉHICULES AUX ABORS D'UN CREUSEMENT ET EN STABILITÉ DES PENTES.
- ③ MATÉRIAUX GRANULAIRE MG-20B, COMPACTÉS À 90% DU P.M. (VOIR NOTE)
- ④ ASSISE DE PIERRE NETTE ÉP. 300 MIN.,
PLACÉ MÉCANIQUEMENT ET ENROBÉE D'UNE MEMBRANE GÉOTEXILE NON TISSÉE ET AIGUILLETÉE
(À CONFIRMER AVEC L'INGÉNIEUR)

NOTES:

- LES MESURES PRÉSENTES SONT EN MM
- LES DIMENSIONS, DE L'ÉPAISSEUR ET DE LA LARGEUR DE L'ASSISE GRANULAIRE DOIVENT ÊTRE CONFORMES À CELLES PRÉSENTES AU DÉTAIL -TYPE DTVO-0002-2/5
- CE DESSIN N'EST PAS FINAL, ET REQUIERT L'ACCORD DE L'INGÉNIEUR POUR EN FAIRE LA MISE EN OEUVRE.

VILLE DE
Beauharnois

TITRE:

**DÉTAIL-TYPE
ASSISE DE PIERRE NETTE
EN PRÉSENCE D'EAU**

DESSINÉ PAR: A.K.	PRÉPARÉ PAR: A.K.	DATE: 2019-05-13
VÉRIFIÉ PAR: D. AUDET ing.	APPROUVÉ PAR: G. GERVAIS ing.	DERNIÈRE RÉVISION: 2020-11-09
DISCIPLINE: DTVO	NUMÉRO DU PLAN: 00002	ÉCHELLE: AUCUNE
		5/6

SCEAU DE L'INGÉNIEUR:

